

les #47 infos

Bulletin d'informations
Pays des Achards Communauté

Dossier - p.6

Nouvelle gouvernance au Pays des Achards



ZONE EXPO : Vitrine du dynamisme économique local - p.4

Un territoire à vivre et à découvrir - p.10

Des services de proximité pour mieux vivre - p.14



Madame, Monsieur,

Il y a bientôt trois mois, nous avons procédé à la mise en place du conseil communautaire pour la mandature 2026-2032. À l'occasion des élections municipales, vos suffrages ont permis de désigner non seulement vos conseillers municipaux, mais également vos 33 représentants à l'échelle de notre intercommunalité. Notre équipe est d'ores et déjà pleinement à pied d'œuvre : trois réunions se sont tenues depuis l'installation, et l'ensemble des commissions a été mis en place. Chacun des maires du territoire est impliqué au quotidien puisque désormais 8 vice-présidents assurent le suivi des dossiers et la bonne conduite des affaires communautaires.

Cette dynamique de travail se traduit par des actions concrètes sur le terrain. Sur le plan économique, tout d'abord, avec l'accompagnement de nos entreprises locales qui, fin mai, ont eu à cœur de faire découvrir la richesse de leurs métiers et de leurs savoir-faire. Sur le plan de l'action sociale, ensuite, avec la signature toute récente d'un nouveau contrat local de santé. Sur le plan de nos infrastructures, enfin, avec le lancement d'un vaste diagnostic portant sur l'ensemble des bâtiments et restaurants scolaires et des centres de loisirs des neuf communes du territoire.

Les chantiers qui s'ouvrent à nous pour les années à venir sont aussi multiples que variés. C'est en nous appuyant sur l'expertise des collaborateurs de la communauté de communes, et en prenant nos décisions en concertation avec l'ensemble des conseillers municipaux et communautaires réunis dans les différentes commissions, que nous élaborerons, d'ici la fin de l'année, un projet de territoire à la hauteur des enjeux et en adéquation avec les valeurs portées par nos communes et notre collectivité.

Bonne lecture

Michel Paillusson
Président



Edito

Sommaire

en bref / P.3

attractivité / P.4

dossier / P.6

Nouvelle gouvernance

c'est local / P.10

Le Grand Défi

Le tourisme, c'est aussi une affaire d'habitants

vivre ici / P.12

Mobilités sur le territoire

Cap sur la transition énergétique

La santé

perspectives / P.15

Des équipements structurants

zoom sur / P.16

Le budget

interview / P.17

Comprendre le coût des déchets pour mieux agir ensemble

agenda / P.18

les infos #47



Directeur de la publication : Michel Paillusson, Président – Rédaction : les services de la CCPA, Adeline Elineau, responsable de la communication – Conception : Second Regard – Réalisation : Adeline Elineau – Impression : Offset 5, Les Achards – Crédits photo : Simon Bourcier ; Julien Gazeau ; Les services de la CCPA ; Adobe Stock ; Antoine Tatin Photographe ; Delphine Perrin ; LSD Concept Agency 80 – Tirage : 11 300 exemplaires

CC DU PAYS DES ACHARDS • 2 rue Michel Breton - ZA sud-est
CS 90116 - 85150 Les Achards • 02 51 05 94 49



En bref

PORTES OUVERTES
ACCUEILS DE LOISIRS ET
RESTAURANTS SCOLAIRES



Plus d'infos : <https://www.cc-paysdesachards.fr>

ENFANCE-JEUNESSE

Cap sur l'été : 304
enfants et jeunes
prêts pour l'aventure !

Du 6 au 31 juillet 2026, pas moins de 304 enfants et adolescents du territoire prendront le départ pour un été inoubliable. L'intercommunalité a concocté 19 séjours thématiques adaptés à chaque âge, menant les plus petits à Sainte-Flaive-des-Loups (« Apprentis vacanciers »), les primaires à La Boissière-des-Landes et Benet (ranch, équitation, ferme), les 11-14 ans à Mervent et les 14-17 ans dans les Landes. Un formidable programme de découverte et de vie en collectivité attend tous nos jeunes aventuriers !

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Ici, on entreprend au Pays des Achards !

La Zone d'Activités des Achards accueille une nouvelle entreprise d'envergure avec l'installation de **Gwen Marine**, spécialiste des motorisations marines. Précédemment implantée à Port Olona, l'entreprise a choisi le Pays des Achards pour y établir son siège ainsi que son centre d'expertise « Volvo Penta Center – SUZUKI Plus – NANNI ENERGY – MAN ».

Le nouveau site, dispose d'un atelier principal, d'un showroom dédié aux moteurs et d'un important stock de pièces détachées. Il centralise désormais l'ensemble des activités de l'entreprise dans les secteurs de la plaisance, du maritime commercial et de l'industrie.

Avec ses 15 salariés, **Gwen Marine** contribue au dynamisme économique local et renforce l'attractivité de notre territoire. Une formidable valeur ajoutée pour notre territoire, qui devient ainsi le cœur opérationnel du support technique et des formations de tout leur réseau du grand Sud-Ouest.

Une belle réussite entrepreneuriale à découvrir lors de votre passage dans la zone d'activités.

Gwen Marine au Pays des Achards !



GUIDE DE L'ENFANT

Le nouveau Guide de l'enfant est disponible !



C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons ce guide dédié aux familles de notre territoire. Conçu pour accompagner les familles et leurs enfants de 0 à 25 ans, vous y trouverez toutes les informations sur les activités et services utiles au quotidien. Accessible à tous, il est consultable à tout moment sur notre site internet.

Très bonne lecture à toutes et à tous !

Le guide est à retrouver dans les structures enfance-jeunesse sur le territoire, au siège du Pays des Achards Communauté et sur le site internet

<https://www.cc-paysdesachards.fr/transitions/petite-enfance/>

ZONE EXPO : Vitrine du dynamisme économique local

Pendant trois jours, Zone Expo a mis en lumière le dynamisme et la diversité des entreprises du territoire. Portée par une initiative d'Achard Entreprises, cette manifestation a favorisé les rencontres entre acteurs économiques, habitants et jeunes en quête d'orientation. Partenaire de l'événement, la Communauté de communes a soutenu cette démarche qui traduit concrètement son engagement en faveur du développement économique local, de l'emploi et de la valorisation des savoir-faire. Retour sur une édition réussie à travers le témoignage du Président d'Achard Entreprises.



Interview du Président.

Achard Entreprises, est une association qui regroupe 94 entreprises adhérentes, présentes sur la zone d'activité des Achards. Aujourd'hui, l'association a pour but d'informer les adhérents et de créer du lien entre eux.

Pendant trois jours, Zone Expo a réuni aux Achards plus de 60 entreprises et mis en lumière plus de 350 métiers du territoire.

Quels ont été les objectifs de cette édition ?

L'objectif de Zone Expo est de créer un événement pour renforcer la visibilité des entreprises afin de promouvoir les métiers qu'elles proposent et les savoir-faire dont elles disposent. Elle vise également à créer du lien avec les établissements scolaires et les jeunes en phase d'orientation ou de recherche d'emploi. Cette rencontre peut ainsi constituer une opportunité pour les entreprises de trouver de futurs salariés. L'objectif n'est pas de faire du commerce.

Quels types d'entreprises et de secteurs sont représentés ?

Cette édition rassemble des secteurs allant de l'agroalimentaire, à l'industrie, en passant par le bâtiment, les services et la formation. C'est très, très diversifié.

Pourquoi est-il important de valoriser les métiers et les entreprises locales ?

C'est une occasion pour les entreprises, de mieux se faire connaître. En effet, l'image que l'on peut se faire d'une profession ne correspond pas toujours à ce que l'on découvre sur le terrain. Il faut donc que les jeunes voient physiquement et concrètement en quoi consistent les métiers.

Comment décririez-vous le partenariat entre le réseau d'entreprises et la Communauté de communes ?

La Communauté de communes est fortement impliquée dans le développement du territoire. Il y a aussi une vraie synergie avec les acteurs économiques de la zone. C'est pourquoi nous travaillons régulièrement en lien avec la CCPA.

Quel avenir pour Zone Expo ?

Même si cela ne se voit pas forcément au premier abord, Zone Expo représente une grosse organisation et un gros investissement en temps. L'association a déjà organisé une exposition en 2013 et 2016. Ce type d'évènement peut être organisé tous les trois à quatre ans, mais difficilement moins.

Y a-t-il d'autres projets que vous aimeriez développer avec la CCPA ?

La Communauté de communes est un partenaire incontournable pour notre développement. Il est important de préserver cette relation, car il y aura toujours de nouveaux projets à porter pour l'avenir. C'est ensemble, avec la CCPA, que nous pourrons les imaginer et les réaliser..

RETOUR EN IMAGES

Véritable vitrine du dynamisme économique local, Zone Expo a réuni pendant trois jours entreprises, habitants et collégiens autour de la découverte des savoir-faire du territoire. Soutenue par la Communauté de communes et initiée par Achard Entreprises, cette manifestation a une nouvelle fois démontré la richesse du tissu économique local et son attractivité. Revivez les temps forts en images !



ANNUAIRE DES ARTISANS



Trouvez le bon artisan !

Grâce à l'annuaire des artisans du Pays des Achards, accédez facilement aux coordonnées des professionnels locaux pour tous vos projets. Contactez le bon artisan près de chez vous et faites appel au savoir-faire de nos entreprises du territoire.

Renseignements auprès du guichet habitat au 02 51 05 94 49 ou à habitat@cc-paysdesachards.fr

Une nouvelle dynamique pour le Pays des Achards : cap sur 2026-2032 !

Mercredi 8 avril 2026, le Conseil Communautaire du Pays des Achards s'est officiellement installé. Réunis au siège de l'intercommunalité aux Achards, les 33 conseillers représentant nos 9 communes ont élu Michel Paillusson (Maire de Martinet) à la présidence, entouré d'un Bureau de 8 vice-présidents. Plongez au cœur de votre nouvelle gouvernance.



33 Élus, 9 Communes, 1 Territoire d'Avenir

Cette séance d'installation marque le point de départ d'un mandat de six ans. Durant cette période, l'équipe intercommunale aura la charge de piloter vos services publics de proximité – comme la gestion des déchets, la petite enfance ou le développement économique – et de mener à bien les grands projets d'aménagement.

L'objectif affiché par la nouvelle gouvernance est clair : travailler dans un esprit de concertation et de pragmatisme pour répondre aux réalités quotidiennes des 20 000 habitants du Pays des Achards, tout en préparant le territoire aux défis de demain.



La CCPA : Comment ça marche ?

Concrètement, qui fait quoi ? Découvrez les rouages et les espaces de décision de notre intercommunalité.

Le Conseil Communautaire : composé de 33 conseillers représentant nos 9 communes, c'est l'organe délibérant. Il vote le budget, valide les grands projets et prend les décisions officielles lors des séances publiques.

Le Président : élu par le conseil communautaire, il dirige les services et impulse la politique de la CCPA.

- **Les Vice-présidents :** Ils reçoivent des délégations du Président (économie, environnement, jeunesse...) pour piloter et veiller sur les dossiers de leur compétence.
- **Le Bureau :** composé du Président et des vice-présidents, il prépare et accompagne en amont l'ensemble des décisions.

Les Commissions :

Ces espaces de réflexion réunissent les élus autour des compétences de la CCPA. En lien étroit avec les services techniques, ils y étudient les dossiers, débattent des orientations et préparent les votes du conseil, garantissant un travail collectif et efficace.

Les élus hors les murs :

Les conseillers siègent également au sein de structures extérieures (syndicats des eaux, transports, organismes de santé). Ils y défendent les intérêts du Pays des Achards et assurent la cohérence des actions menées à l'échelle locale.

L'INTERCO EN 2 MINUTES !
scannez le QRcode et lancez la vidéo



LE MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur, Chers habitants,

On s'imagine parfois l'intercommunalité comme une structure administrative lointaine ou technique. Pourtant, elle est au cœur de votre vie de tous les jours : qu'il s'agisse de la petite enfance, de la gestion de nos déchets, des pistes cyclables ou du soutien à nos entreprises, l'action communautaire accompagne chacun de vos pas.

Mais notre collectivité est avant tout une aventure humaine. C'est tout le sens de ce dossier spécial : à travers les pages qui suivent, nous avons souhaité mettre un visage sur chacun de vos 33 représentants. Ces élus sont vos maires, vos conseillers municipaux, vos voisins. Ils vivent dans vos communes, partagent votre quotidien et en connaissent parfaitement les réalités.

Si notre future feuille de route pour le mandat 2026-2032 n'est pas encore écrite, c'est parce que nous prenons le temps de la construire avec méthode et à votre écoute. Les visages que vous allez découvrir sont ceux de votre quotidien pour les six prochaines années. Ce sont les élus qui porteront la voix de vos communes et veilleront à faire de notre territoire un espace solidaire, dynamique et agréable à vivre.

Michel PAILLUSSON
Président



AUTOUR DU PRÉSIDENT, UNE ÉQUIPE DE VICE-PRÉSIDENTS



Présentation
des nouveaux élus
en vidéo

Michel PAILLUSSON



PRÉSIDENT
En charge de l'urbanisme et de la communication
Maire de Martinet

Sylvain MONIOT-BEAUMONT



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT
En charge du développement économique
Maire des Achards

Sébastien PAJOT



2^E VICE-PRÉSIDENT
En charge de finances, commande publique, ressources humaines
Maire de La Chapelle-Hermier

Nadia REMAUD



3^E VICE-PRÉSIDENTE
En charge de la santé, l'action sociale, le tourisme et animation
Maire de St-Julien-des-Landes

Ludovic CHETANNEAU



4^E VICE-PRÉSIDENT
En charge de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse
Maire de Ste-Flaive-des-Loups

Olivier GRIT



5^E VICE-PRÉSIDENT
En charge de l'habitat, du logement, des bâtiments communautaires et de la voirie
Maire de Le Girouard

Nathalie FRAUD



6^E VICE-PRÉSIDENTE
En charge du réseau des bibliothèques, des mobilités, des actions pour la nature, de la culture
Maire de Beaulieu-sous-la-Roche

Michel COUMAILLEAU



7^E VICE-PRÉSIDENT
En charge de la collecte et des déchets, du développement numérique et des équipements sportifs
Maire de Nieul-le-Dolent

Jean-François PEROCHEAU



8^E VICE-PRÉSIDENT
En charge de l'assainissement, de l'eau, des milieux aquatiques et du Plan Climat
Maire de St-Georges-de-Pointindoux



Pays des Achards
Communauté

33 conseillers communautaires
dont

1 Président	8 Vice-présidents
----------------	----------------------

159 Agents	9 Communes	20 000 Habitants
---------------	---------------	---------------------

dossier

les infos #47

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Franck BROCHARD
Beaulieu-sous-la-Roche



Natacha MOINARD
Beaulieu-sous-la-Roche



Serge SERRANO
Beaulieu-sous-la-Roche



Christelle GAUBERT
Les Achards



Nicolas VIGIER
Les Achards



Stéphanie BONNAUD-SAMOUR
Les Achards



Charles DRUGEON
Les Achards



Laëtitia BRUNET
Les Achards



Loïc ETIENNE
Les Achards



Isabelle LE BRUSQUET
Les Achards



Mickaël ONILLON
Les Achards



Nathalie CHARRIER
Nieul-le-Dolent



Emmanuel FERRE
Nieul-le-Dolent



Romuald BOMPERIN
Nieul-le-Dolent



Anne DE PARSEVAL
St-Georges-de-Pointindoux



Jason BUTTNER
St-Georges-de-Pointindoux



Bruno BIDEAU
Saint-Julien-des-Landes



Céline MIGNE
Saint-Julien-des-Landes



Emmanuelle BOUTOLLEAU
Sainte-Flaive-des-Loups



Joël PERROCHEAU
Sainte-Flaive-des-Loups



Agathe CHIFFOLEAU
Sainte-Flaive-des-Loups



Dominique MERIEAU
La Chapelle-Hermier



Marie-Thérèse BONNEAU
Le Girouard



Florence MASSON
Martinet

8

9

Le Grand Défi : 5 bonnes raisons de s'offrir une parenthèse nature

À quelques pas de chez vous, le parc de loisirs nature Le Grand Défi à Saint-Julien-des-Landes propose une large palette d'activités de plein air dans un cadre naturel préservé. En famille ou entre amis, chacun peut y trouver une activité adaptée à ses envies.

S'oxygéner dans le plus grand accrobranche du monde : Prenez de la hauteur au milieu d'une forêt et survolez des étangs en tyrolienne. Une immersion accessible dès 2 ans.

S'offrir fraîcheur et légèreté : Toboggans, mur d'escalade, catapulte humaine ... L'Aquapark est la promesse de fraîcheur pour les journées d'été, subliment l'étang en un espace ressourçant.

Vibrer au rythme de défis partagés : De l'adrénaline du Paintball aux stratégies du Galactic Laser, en passant par la compétition survoltée du Battle Quiz et du Squad Game, ces activités associent nature et dynamisme.

Partager le bonheur de se retrouver : Chaque activité est pensée pour créer des souvenirs intergénérationnels dans un cadre apaisant, des rires complices d'une balade à poney aux défis ludiques du mini-golf, jusqu'aux énigmes de l'ExplorGames®.

Allier détente et bien-être : Glissez sur l'eau en paddle, flânez en pédalo. Une approche douce du loisir où le mouvement rime avec relaxation.

Ce parc vous invite à ralentir et partager des émotions. Venez vivre une expérience ressourçante.



ACCROBRANCHE

42 parcours pour tous les niveaux, pour tous les âges



AQUAPARK

Plus de 80 modules gonflables, incluant toboggans géants, catapultes humaines, et murs d'escalade sur l'eau.



MINI-GOLF

Une quête en 18 étapes au cœur de la forêt.

Le Tourisme, c'est aussi une affaire d'habitants

Nouvellement élue à la présidence de l'Office de Tourisme du Pays des Achards, Nadia Remaud partage sa vision et ses ambitions pour le territoire. Elle rappelle que le tourisme est une richesse collective qui profite autant aux visiteurs qu'aux habitants.



Quelles sont les missions de l'Office de Tourisme ?

Tout au long de l'année, l'Office de Tourisme accueille et informe les visiteurs, fait la promotion du territoire et accompagne près de 250 partenaires locaux. Il valorise également le patrimoine, propose une billetterie, une boutique de produits locaux et organise des animations et visites pour faire vivre nos neuf communes.

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

L'Office de Tourisme n'est pas réservé aux vacanciers. C'est aussi un lieu de proximité où chacun peut trouver des idées de sorties, des informations pratiques ou découvrir des produits locaux. Nous avons parfois tendance à chercher ailleurs ce que nous avons près de chez nous. Pourtant, le Pays des Achards regorge de trésors à découvrir toute l'année.

Si vous aviez un défi à lancer aux habitants ?

J'inviterais chacun à devenir touriste sur son propre territoire : découvrir un sentier, rencontrer un producteur local, participer à une animation ou tester une nouvelle activité. Les habitants sont les meilleurs ambassadeurs du Pays des Achards.

Quelle est votre ambition pour ce mandat ?

Je souhaite que l'Office de Tourisme soit un véritable lien entre les habitants, les visiteurs et les acteurs locaux. Faire rayonner notre territoire, c'est aussi renforcer la fierté d'y vivre, d'y travailler et de le partager.

ZOOM SUR LE GROUPEMENT DES CAMPINGS DU LAC DU JAUNAY

Le saviez-vous ?

Le camping est la première forme d'hébergement touristique en France.

En Vendée, premier département français en nombre de campings, cette activité représente un moteur économique majeur avec 327 établissements et près de 10 millions de nuitées enregistrées en 2025.

Au Pays des Achards, huit campings sont implantés sur le territoire. Parmi eux, quatre établissements ont créé un groupement en 2014 : le Camping Paradis La Bretonnière, le Camping Village de la Guyonnière, le Castel Camping La Garangeoire et le Yelloh! Village Le Pin Parasol.

Récompensés par de nombreux labels et distinctions, ces campings familiaux se distinguent par la qualité de leur accueil, leurs prestations, leur engagement environnemental et leur attachement au territoire. Leur renommée attire chaque année une clientèle française et internationale.

Leur réussite repose aussi sur un fort esprit de coopération : partage d'expériences, recrutements, formations et promotion commune.

Le 6 juin dernier, des visites ont permis aux habitants de découvrir les coulisses de ces établissements et les métiers qui contribuent à l'attractivité du territoire.

Découvrez l'offre complète sur le site de l'Office de Tourisme.

<https://www.achards-tourisme.com/>



Mobilités au Pays des Achards : des infrastructures durables pour le territoire

Pour répondre aux nouveaux usages de transport et préserver l'environnement, la Communauté de communes a modernisé ses infrastructures de déplacement.

Retour sur deux chantiers clés désormais achevés sur le territoire.

Les Achards : le parking Sud Gare entièrement transformé

Le chantier d'aménagement de l'Esplanade Sud Gare est terminé, offrant désormais **50 places de stationnement** aux usagers du train et du covoiturage. Pour sécuriser le site, la configuration a été entièrement pensée pour un **stationnement en marche arrière**. Ce choix garantit une visibilité totale au moment de quitter sa place, réduisant le risque d'angle mort avec les piétons et les cyclistes qui circulent dans cette zone très fréquentée.

Pour respecter l'environnement, la collectivité a choisi **des revêtements plus écologiques** qui permettent de mieux gérer les eaux de pluie. Les **plantations d'arbres et de végétaux** réalisées à l'automne apportent également de la fraîcheur et rendent le site beaucoup plus agréable pour les usagers.

Saint-Georges-de-Pointindoux : l'aire de covoiturage a doublé

Pour répondre à la saturation chronique de l'aire de la Bardonnaire, son extension est désormais effective. L'acquisition de 1 000 m² a permis de créer **18 nouvelles places**, portant la capacité totale à **36 stationnements**.

Au-delà du gain de places, ce projet a été conçu pour **respecter pleinement l'environnement**. Afin de limiter l'impact écologique, l'aménagement privilégie la création d'îlots de fraîcheur naturels et une gestion douce des eaux de pluie qui s'infiltrent directement dans le sol. Les places de stationnement sont restées enherbées et la haie bocagère existante a été rigoureusement préservée.



Aire de covoiturage
St-Georges-de-Pointindoux



Aménagement Esplanade Gare Sud - Les Achards

AMÉNAGEMENT PAYSAGER
LOCAL ET DURABLE

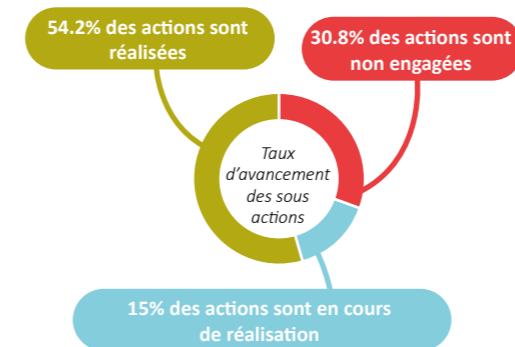
PLAN CLIMAT : Cap sur la transition énergétique !

Adopté en 2021 pour une durée de 6 ans, le Plan Climat est la feuille de route du Pays des Achards pour lutter contre le changement climatique et adapter notre territoire aux défis de demain. Ce plan d'action concret vise à réduire nos consommations d'énergie, limiter nos émissions de gaz à effet de serre et développer les énergies renouvelables (EnR).

Un plan d'action concret et suivi de près

Il se décline concrètement en **20 fiches actions**, réparties sur **6 axes thématiques majeurs** et un axe transversal destiné à piloter l'ensemble de la démarche.

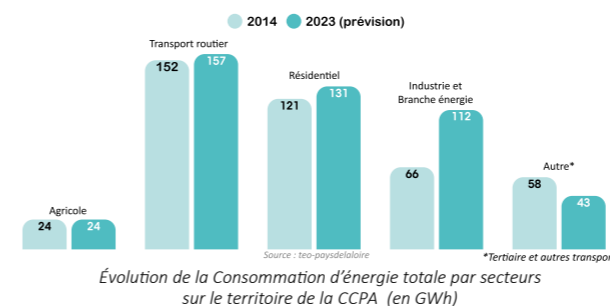
Chaque année, les services de la Communauté de communes mesurent l'état d'avancement de ces projets. **En 2025, le bilan est particulièrement encourageant** : plus de la moitié des actions programmées ont déjà été finalisées, tandis que 15 % sont actuellement en cours de réalisation. Les 30 % restants feront l'objet d'un engagement progressif d'ici la fin du plan.



Energie : nous consommons moins, nous produisons mieux !

Les efforts collectifs des administrés, des entreprises et des collectivités commencent à porter leurs fruits. Les tendances récentes mettent en évidence une baisse encourageante de la consommation énergétique globale sur notre territoire. Une **sobriété bienvenue** qui s'accompagne d'une excellente nouvelle sur le front de l'approvisionnement.

En effet, le Pays des Achards enregistre un véritable boom dans la production d'énergies renouvelables (EnR), passant de 22,28 GWh en 2014 à 48 GWh en 2023 (prévision) » Qu'il s'agisse de projets solaires ou d'autres filières locales, la **dynamique est lancée**. Par conséquent, le taux de couverture – c'est-à-dire la part de nos consommations énergétiques directement couverte par notre production locale d'EnR – est en nette progression.

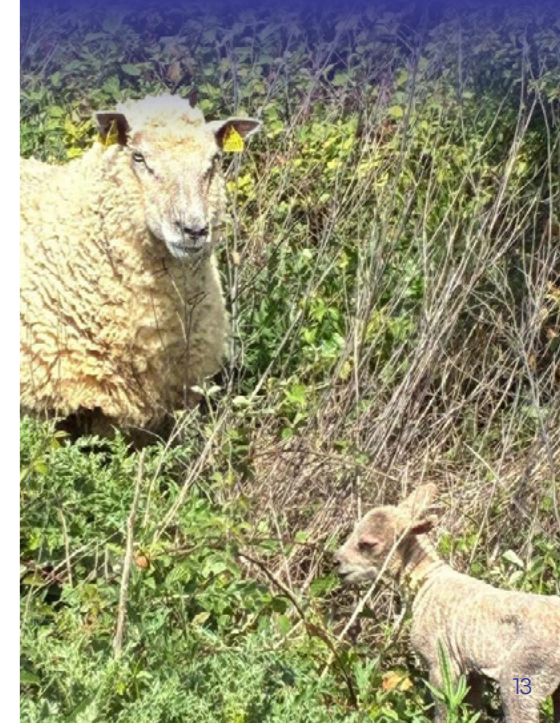


la production d'EnR en 2023 couvre 10,4% de la consommation locale d'énergie totale et permet d'atténuer sa croissance (+ 45 GWh en 9 ans)

Grâce à la mobilisation de tous, le Pays des Achards transforme ses ambitions en actes pour bâtir un territoire plus vert, plus autonome et plus résilient.

L'ÉCO-PÂTURAGE AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ À LE GIROUARD

Autour de la lagune du Girouard, des animaux ont remplacé les tondeuses mécaniques : une action concrète du PCAET pour entretenir nos espaces naturels de manière écologique, réduire notre empreinte carbone et préserver la biodiversité locale.



Des services de proximité pour mieux vivre

Parce que bien vivre sur son territoire, c'est aussi pouvoir accéder aux soins, aux services publics et à l'information, la Communauté de communes agit au plus près des habitants. Le Pays des Achards Communauté développe des solutions concrètes pour accompagner chacun, à chaque étape de la vie.

Le Contrat Local de Santé : une feuille de route pour les cinq prochaines années

Le 16 juin 2026, la Communauté de communes et l'Agence Régionale de Santé ont **signé officiellement le Contrat Local de Santé (CLS) 2026-2031**.

Élaboré à partir d'un **diagnostic du territoire** et d'un travail mené avec les professionnels de santé, les acteurs médico-sociaux, les associations et les partenaires institutionnels, ce programme fixe les **grandes priorités locales en matière de santé**.

Seize actions seront déployées autour de quatre axes majeurs : faciliter l'accès aux soins, promouvoir la santé mentale, accompagner les publics les plus fragiles et développer une approche de santé environnementale.

Il pourra s'agir, par exemple, de renforcer les actions de prévention auprès des jeunes, de sensibiliser aux risques liés aux AVC, ou encore d'améliorer la lisibilité de l'offre de soin qui s'étoffe sur le territoire avec à noter, plusieurs installations depuis le début d'année, dont entre autres :

- Un médecin généraliste, à Saint-Julien-des-Landes
- Un médecin généraliste, au Pôle santé de Nieul-le-Dolent
- Deux médecins vasculaires et une orthophoniste au sein du Pôle santé des Achards
- Une infirmière au Pôle santé de Beaulieu-sous-la-Roche

Pensé pour répondre aux réalités locales, ce contrat constitue une véritable feuille de route au service des habitants des neuf communes du Pays des Achards.



SIGNATURE DU CLS le 16 juin 2026

Signature du Contrat Local de Santé 2026-2031 entre les élus de la Communauté de communes et l'Agence Régionale de Santé.

France Services : un accompagnement pour simplifier le quotidien

FORMEZ-VOUS AUPRÈS DE PAULINE, VOTRE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Consultez les prochains ateliers numériques, gratuits et sur inscription

Bien vivre sur son territoire, c'est aussi pouvoir accéder facilement aux services publics. Installé aux Achards, l'espace France Services offre un **accompagnement de proximité** pour toutes les démarches administratives du quotidien.

Sur place, les **conseillères accueillent, renseignent et accompagnent** les usagers dans leurs formalités en ligne : retraite, déclaration de revenus, carte grise, titres d'identité, rénovation énergétique... Elles apportent également une **aide pratique** pour créer un compte, utiliser les plateformes numériques, scanner ou imprimer des documents.

France Services, c'est aussi un **lieu de rencontres** avec de nombreux partenaires grâce aux **permanences tout au long de l'année** : Finances publiques, Mission Locale, Réseau Initiative Nord et Ouest Vendée, Transition Pro, Nid des aidants ou encore Adapei-Aria.

Enfin, pour permettre à chacun de gagner en autonomie avec les outils numériques, des ateliers gratuits sont régulièrement organisés et ouverts à tous.

— Infos pratiques —

Renseignement auprès France Services

Impasse de l'Atlantique, Les Achards • 02 72 78 11 50

Des équipements qui préparent l'avenir de nos enfants

Parce qu'accompagner les familles est une priorité, le Pays des Achards Communauté investit pour l'enfance et la jeunesse. À Beaulieu-sous-la-Roche comme à Saint-Julien-des-Landes, ces nouveaux équipements répondent aux besoins du territoire et préparent les services de demain.

Beaulieu-sous-la-Roche : un nouveau pôle dédié à l'enfance

Depuis le **transfert de la compétence Enfance-Jeunesse en 2017**, le Pays des Achards Communauté développe une offre de services adaptée aux besoins des familles des neuf communes. Cette dynamique se concrétise aujourd'hui avec la construction, à Beaulieu-sous-la-Roche, d'un nouvel ensemble qui accueillera, dès 2027, un **pôle élémentaire et un accueil de loisirs** sur un même site.

Conçu pour répondre à l'évolution des effectifs et des pratiques éducatives, le futur équipement comprendra quatre classes, des espaces dédiés aux enseignants et au RASED, ainsi qu'un accueil de loisirs doté de deux salles d'activités, d'une salle de sieste et de locaux adaptés aux équipes d'animation.

Au-delà de la création de nouveaux espaces, ce projet favorisera la **mutualisation des services et améliorera le quotidien des enfants, des familles et des professionnels**. Il intégrera également des solutions durables, avec le recours à la géothermie et à l'autoconsommation photovoltaïque.

Représentant un investissement de près de **2,8 millions d'euros**, soutenu par plusieurs partenaires financiers, cet équipement contribuera à renforcer **l'offre de services et l'attractivité du territoire**.

Saint-Julien-des-Landes : un restaurant scolaire plus confortable

Après une interruption des travaux en 2025, le chantier du futur restaurant scolaire de Saint-Julien-des-Landes a repris en début d'année. Les élèves devraient pouvoir profiter de ce nouvel équipement dès les vacances de la **Toussaint 2026**.

Conçu pour offrir un **cadre plus confortable aux enfants** et améliorer les conditions de travail des agents, notamment en **réduisant le bruit**, ce bâtiment accueillera une salle entièrement dédiée à la restauration scolaire.

Les repas continueront d'être préparés dans les cuisines de la salle polyvalente avant d'être livrés chaque jour. À partir du CP, les élèves bénéficieront d'un **self-service favorisant leur autonomie**.

Le coût de l'équipement est **estimé à 1 235 000 € HT**. **Le Pays des Achards Communauté en assure 53 % du financement en autofinancement**.

Ouverture novembre 2026



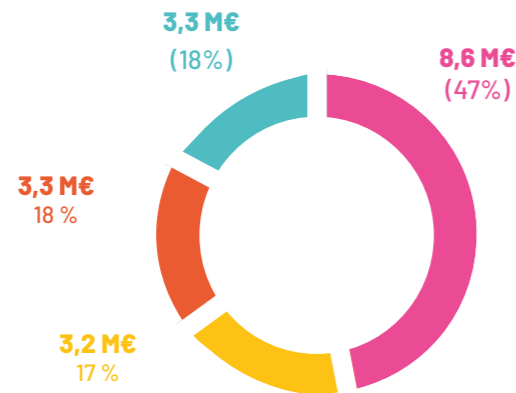
Restaurant scolaire de Saint-Julien-des-Landes

Les espaces de Beaulieu-sous-la-Roche

Budget 2026, AGIR aujourd'hui pour préparer demain

Face à un contexte économique tendu, le Pays des Achards adopte un budget responsable, lucide et tourné vers l'avenir. La hausse des coûts et des charges, ainsi que la baisse des recettes, imposent des arbitrages exigeants. Malgré ces contraintes, la Communauté poursuit ses investissements et maintient ses priorités au service du territoire et des habitants.

Les dépenses de fonctionnement du budget principal



Charges de personnel :

Salaires et charges sociales de l'ensemble des agents intercommunaux.

Reversements

Reversement de la fiscalité à l'État et compensation de solidarité aux communes.

Subventions versées

Aides financières accordées aux OGEC, Familles Rurales et autres associations.

Charges à caractère général

Dépenses pour le fonctionnement telles que l'énergie, l'informatique, l'entretien des bâtiments et de la voirie, les assurances, les prestations diverses.

Les principaux projets d'investissements

Aides aux particuliers
223 000 € de subventions versées (rénovation énergétique, mise aux normes des assainissements non collectifs)



Aménagement de l'esplanade de la gare
à Les Achards
(333.000 € TTC en 2026)

Nouveau restaurant scolaire
à Saint-Julien-des-Landes
(910 000 € TTC en 2026)



Nouveau pôle élémentaire
à Beaulieu-sous-la-Roche
(1,5 M€ TTC en 2026)



Réhabilitation du pôle santé des Achards
(80 000 € TTC en 2026)

LES CHIFFRES À RETENIR

- Les taux d'imposition restent identiques depuis 2024
- 2,8 millions d'euros d'épargne brute dédiée à l'investissement
- 841 000 euros reversés aux communes dans le cadre de la coopération intercommunale
- 1 an pour rembourser la dette : un bon indicateur de santé financière, bien en dessous du seuil d'alerte.

Comprendre le coût de nos déchets pour mieux agir ensemble

En 2025, nous avons produit 550 kg de déchets par habitant au Pays des Achards. Entre montée en puissance du tri et hausse des taxes nationales, comment maîtriser nos coûts ? Alors que se dessine le futur Plan Local de Prévention des Déchets 2027-2030, faisons le point sur la gestion de nos poubelles et sur les enjeux de demain.



Trois questions à notre élu en charge de la gestion des déchets

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi la gestion des déchets est devenue un sujet aussi stratégique pour le Pays des Achards ?

C'est un sujet qui touche à la fois le quotidien de nos 9 600 foyers, notre environnement et nos finances locales. En 2025, la production moyenne s'est élevée à **550 kg de déchets par habitant**. La majorité (61%) est apportée en déchèterie, tandis que le reste se répartit entre les ordures ménagères (19%), les emballages (9%) et les points d'apport volontaire (11%). Aujourd'hui, le coût moyen de la collecte et du traitement s'élève à environ 112 € par habitant et par an. Face à l'évolution constante des normes et à la hausse inévitable des taxes de l'État (comme la TGAP), maîtriser nos volumes de déchets est le seul levier efficace pour contenir les coûts pour les usagers. Nous avons la chance d'être sur un territoire dynamique où les habitants affichent une **attitude très positive** : grâce à leurs efforts, nous atteignons un superbe **taux de valorisation de 84 % en déchèterie** ! C'est une excellente base, mais nous avons encore des marges de progression.

Justement, quels sont les principaux défis financiers auxquels nous faisons face, notamment concernant la taxe TGAP et les erreurs de tri dans la poubelle jaune ?

Le service fait face à deux surcoûts majeurs sur lesquels nous pouvons directement agir. D'une part, la taxe de l'État sur les déchets non recyclables (la TGAP) subit une hausse très lourde, passant de 25 € la tonne en 2020 à 85 € en 2030. **Réduire nos sacs noirs est donc une priorité absolue**. D'autre part, notre territoire fait malheureusement partie des collectivités vendéennes qui enregistrent le **plus fort taux de refus de tri dans les emballages**. En 2025, nous avons comptabilisé 300 tonnes d'erreurs d'aiguillage dans les bacs jaunes. Ce geste manqué a coûté plus de 70 000 € à la collectivité.

Quelles actions concrètes le Pays des Achards va-t-elle mettre en place dans son nouveau Plan Local de Prévention (2027-2030) ?

Nous allons **intensifier l'accompagnement et la communication**, notamment sur les flux les plus lourds (les déchets verts) et les plus coûteux (les déchets non recyclables). Sur le terrain, la qualité du service et la pédagogie restent nos meilleures armes. Nous formons régulièrement nos agents valorisateurs pour qu'ils guident au mieux les usagers en déchèterie. De même, nos agents de collecte veillent à la conformité des bacs jaunes grâce à des **contrôles qualité réguliers**. Les consignes évoluent car le monde du recyclage innove sans cesse. Nous comprenons que ces changements bousculent parfois les habitudes du quotidien. C'est pourquoi mon équipe est pleinement mobilisée pour expliquer, accompagner et faciliter chaque jour le geste de tri de nos habitants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

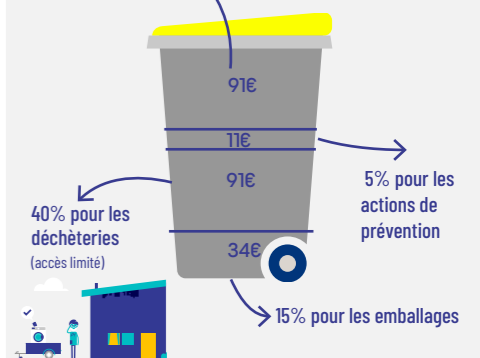
300 tonnes : c'est le volume d'erreurs de tri (poubelle jaune) au Pays des Achards en 2025.

84 % : c'est notre taux de valorisation des déchets collectés en déchèterie. **Poursuivons dans cette voie !**

Répartition d'une redevance ordures ménagères à 227€



40% pour le passage du camion (collecte)



Renseignez-vous auprès du service collecte et traitements des déchets :
dechets@cc-paysdesachards.fr
02 51 05 94 49



BIGJOANNA

Les Jaunay'Stivales

Profitez de trois soirées gratuites en plein air où spectacles et concerts se succèdent dans une ambiance festive et familiale. Laissez-vous surprendre par des univers artistiques variés et partagez un moment convivial au cœur de l'été.

Entrée libre – Bar et restauration sur place

Jeudi 23 juillet 2026

Les Ouches du Jaunay – Martinet

- Fanfare afro-jazz avec Big Joanna, concert festif des Barbeaux et feu d'artifice.

Jeudi 30 juillet 2026

Plan d'eau des Garnes – Nieul-le-Dolent

- Spectacle de contorsion avec D'Ébauche, suivi du concert folk et hip-hop de MAGO.

Jeudi 6 août 2026

Esplanade de la Salle Polyvalente – Beaulieu-sous-la-Roche

- Spectacle de rue Faut qu'ça tourne, suivi du concert de chanson française Au P'tit Bonheur.

Les visites guidées aux Achards

Les mercredis du 8 juillet au 12 août

Partez à la découverte du quartier de La Mothe avec Alexandra, guide-conférencière diplômée. Une balade commentée pour comprendre l'histoire des Achards, son patrimoine et ses lieux emblématiques.

7 € par participant

Les Apéros du patrimoine

Découvrez le patrimoine autrement lors de deux soirées conviviales mêlant histoire, musique et saveurs locales. Savourez des planches apéros de nos producteurs, avant ou après une visite théâtralisée pleine d'humour, tout en profitant de l'ambiance musicale.

De 19h à 22h – Entrée libre

Bar, petite restauration et planches apéritives de producteurs locaux

17 juillet – La Chapelle-Hermier

- Visite théâtralisée de la Compagnie Colin Muset, et concert Les Mains dans les poches.

21 août – Saint-Georges-de-Pointindoux

- Visite théâtralisée de la Compagnie Colin Muset, et concert The Woodpickers.

Les Jaunay 'Scapades

Du 15 juillet au 19 août

Explorez les richesses naturelles du Lac du Jaunay lors d'escapades animées par des passionnés. Balades, découvertes et activités créatives vous invitent à vivre la nature autrement.

5 € par participant

Les visites des producteurs

Du 8 juillet au 24 août

Rencontrez les producteurs du Pays des Achards et découvrez leur métier, leur savoir-faire et les saveurs du terroir. Chaque visite se termine par une dégustation de spécialités locales.

5 € par participant

Les Estiv'Arts

Du 8 juillet au 24 août

Initiez-vous aux savoir-faire artisanaux du territoire à travers des ateliers créatifs : bijoux, couture, cuir, modelage, dessin, pyrogravure, crochet et bien d'autres.

Créez, échangez et repartez avec votre propre réalisation.

9 € ou 14 € par participant

LES PARCOURS NUMÉRIQUES

Legendr® – Visites interactives en autonomie

Partez à l'aventure avec votre smartphone et découvrez le patrimoine local grâce à deux parcours ludiques :

- L'affabuleuse histoire du château sans chevalier au Girouard
- Jean-Baptiste et la tombe fantôme aux Achards, quartier La Chapelle



CENTRE AQUATIQUE

un été riche en animations !

ANIMATIONS ESTIVALES

Du 4 juillet au 30 août

Les mercredis de 15h30 à 17h

animations pour les enfants.

Les samedis : parcours ludique en libre accès.

Mardi 21 juillet

Après-midi « Family-Plouf »

Des activités et jeux aquatiques à partager en famille.

Mardi 11 août

Après-midi « Aquagames »

Défis, jeux et animations aquatiques pour petits et grands.

Du 14 au 20 septembre

Semaine du Bike

Une semaine dédiée au vélo avec des animations spécifiques au centre aquatique.



La boutique de l'Office de Tourisme : un concentré du Pays des Achards à emporter

Que vous cherchiez une idée cadeau originale, un souvenir de votre commune ou simplement un produit local à découvrir, nos produits sont faits pour vous !

Affiches illustrées, médaille de la monnaie de Paris, magnets, cartes postales ou carnets mettent à l'honneur le Lac du Jaunay, les Halles des Achards ou encore le Château Gaillard. Autant de créations qui racontent notre cadre de vie et notre identité locale.

La boutique fait également la part belle aux saveurs et aux savoir-faire d'ici : produits gourmands, savons artisanaux, bijoux, créations locales. De quoi se faire plaisir ou trouver le cadeau qui fera mouche.

Les enfants aussi ont leur coin coup de cœur ! Peluches à câliner, jeux à partager et cahiers de coloriage à personnaliser : de quoi faire briller les yeux des petits explorateurs et leur offrir un souvenir ludique de leurs découvertes.

Gardez l'œil ouvert sur le sticker « Fait avec amour au Pays des Achards ». Il repère en un clin d'œil les créations locales et les produits issus de circuits courts, réalisés par des artisans et producteurs du territoire.

Contactez l'équipe de l'office

02 51 05 90 49

CARTES POSTALES en vente à la boutique





Les **APÉROS** 

du **patrimoine**



17.07

 **La Chapelle
Hermier**

21.08

**St-Georges-de
Pointindoux** 

GRATUIT



**Pays
des
Achardeans**
OFFICE DE TOURISME
Vendée